

Mise en situation 1° Dan

avec

Claudine Serpaud 4° dan

à ST JEAN (31240)

> Dojo Clair Matin Rue Rimbaud

(+43° 39' 55.696 ", +1° 30' 8.939 ")

30 € pour l'ensemble des 5 stages

Passeport, licence FFAB et certificat médical à jour obligatoires

N.B. Le certificat médical de non contre-indication à la pratique intensive devra dater de moins d'un an au moment de l'inscription à l'examen

Pour les ados de moins de 16 ans : autorisation parentale pour participer à ces mises en situation + certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aïkido dans le cadre des mises en situation/préparation grades.

Dates & horaires

09h30-12h00 / 14h00-16h30

Toutes les dates :

14/10/2018 02/12/2018 10/02/2019 17/03/2019 14/04/2019

Ouvert à partir du 1° KYU Stage validant



